

FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION  
COMMISSION MEDICALE

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION -1-2016**

**Date :** 23 Janvier 2016

**Lieu :** Club CODM a MEKNES

**Membres présents :** -Dr MEHDIOUI EL HASSANE  
-Dr ABOUZAIID RACHID  
-Dr Dr ZERIOUEL FOUAD

Membre Absent excusé : -Dr MESGUI SAID

ORDRE DU JOUR

1- Livret médical

2- Organisation du stage de l'équipe nationale

3- Couverture médicale des événements sportifs

4- Trousse d'urgence

5- Séances de sensibilisation

La séance est ouverte à 09h00mn par Dr MEHDIOUI président de la commission médicale.

1-Livret médical

Sera transmis a toutes les associations sportives affiliées a la FRMN est désormais obligatoire pour tous les participants aux différentes stages a l'échelle national rempli par un médecin du sport de préférence

2- Organisation du stage de l'équipe nationale

Le président de la commission a présenté les modalités à entreprendre avant et pendant le déroulement du stage de l'équipe nationale prévu fin janvier 2016

3- Couverture médicale des événements sportifs

Tous les événements sportifs de la FRMN doivent être assistés par un médecin du sport ;championnat; stages nationaux ou régionaux; water-polo.

concernant les manifestations internationales le nombre et l'efficacité d'une assistance médicale seront des critères a discuter avec le CD

4- Trousse d'urgence : les membres de la commission insistent sur la nécessité de la présence d'une trousse d'urgence au niveau des quatre régions

5- Séances de sensibilisation

En collaboration avec la commission de formation continue sera programmée en parallèle de chaque rencontre de formation une séance de sensibilisation au profit des encadrants ; dirigeants et entraîneurs des associations sportives portant

sur les thèmes privilégiés et note dans le PROCÈS VERBAL DE LA REUNION du 2 Aout 2014 les bénéficiaires auront le devoir de transmettre ;; en collaboration avec les médecins de la CM;; les principes fondamentaux d'une bonne hygiène sportive

enfin la commission médicale invite toutes les associations à entreprendre les mesures nécessaires pour bénéficier des services d'un médecin du sport de préférence qui sera responsable du suivi sportif alimentaire et thérapeutique des nageurs et poloïstes